

# La **VIE** des COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES

Vol. 13, n. 7

MONTREAL

Août-Septembre 1955

## SOMMAIRE

RECRUTEMENT	L'Oeuvre Pontificale des Vocations Religieuses.....	222
<b>S. S. Pie XII</b>		
ACTUALITÉ	Première réunion annuelle de la C.R.C.....	226
<b>C.C.C.</b>		
<b>Une Sœur du P.-S.</b>	Le Card. Léger prend possession de son protectorat.....	229
HISTOIRE		
<b>S. Ém. le C. Valeri</b>	Le 250e anniversaire des Montfortains.....	234
CULTURE RELIGIEUSE		
<b>C.C.C.</b>	Institut supérieur de théologie, à l'Université de Montréal.....	236
MARIOLOGIE		
<b>Jean-Joseph Deguire</b>	Les églises mariales des Franciscains canadiens.....	237
BIBLIOGRAPHIE		
<b>Évariste Lessard</b>	L'Histoire des Franciscains.....	245
SPIRITUALITÉ		
<b>Lorenzo Boisvert</b>	Comment accueillir l'épreuve....	247

AVEC LA PERMISSION DES SUPÉRIEURS ECCLÉSIASTIQUES

Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa.

959, RUE CÔTÉ — MONTREAL 1  
CANADA

# LA VIE des COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES

publiée par les RR. PP. Franciscains du Canada

paraît le 15 de chaque mois, excepté juillet et août, en fascicule de 36 pages.

N.B. Les abonnements commencent en JANVIER.

**Prix de l'abonnement: \$2.75**

*Toute demande de changement d'adresse est accompagnée de la somme de 25 cents.*

**Directeur:** R. P. Adrien-M. Malo, O.F.M.  
5750, boul. Rosemont, Montréal 36. Tél.: TU. 6911

**Conseil de direction:**

S. E. Mgr J.-C. CHAUMONT, vicaire délégué pour les communautés religieuses.

Mgr J.-H. CHARTRAND, vicaire général d'Ottawa.

M. le Chanoine Cyrille LABRECQUE, directeur de la Semaine Religieuse de Québec.

Éditeurs responsables: Les Frères des Écoles Chrétiennes

**Secrétariat:** 959, rue Côté, Montréal 1. P.Q., Canada.  
Téléphone: PLateau 9066\*, (local 30) de 2 h. à 5 h. de l'après-midi tous les jours, excepté le samedi et les fêtes.

## LES LIVRES

### LA MESSE AVEC JÉSUS

par YVAN DANIEL

Voici, destiné aux jeunes enfants, un petit livre de prières qui sort vraiment de l'ordinaire.

Monsieur l'Abbé Y. Daniel, bien connu pour son livre de catéchisme, a mis au point un texte — prière du matin, prière du soir, la messe du dimanche, la confession — qui apprendra vraiment aux petits ce qu'est la prière: une conversation avec le Père du Ciel.

L'illustration due à Simonne Baudoin est d'un réalisme sain qui tranche avec le genre « angelot doré ». Très abondante et réalisée en couleurs, elle augmente considérablement l'intérêt de ce volume.

L'impression très soignée a été effectuée sur un papier spécialement choisi pour sa grande résistance. La couverture Linson est très solide elle aussi; existe en rouge, jaune et blanc.

C'est le missel idéal pour les petits qui commencent à accompagner leurs parents à la messe dominicale. Il sera très apprécié également au catéchisme, pour la communion privée, pour une distribution des prix, etc...

# LA VIE DES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES

Vol. 13, n. 7

MONTRÉAL

Août-Septembre 1955

## ARTICLES

S. S. PIE XII. — L'Oeuvre Pontificale des Vocations Religieuses .....	222
C.C.C. — Première réunion annuelle de la C.R.C. ....	226
UNE SOEUR DU P.-S. — Le Card. Léger prend possession de son protectorat .....	229
S. ÉM. LE CARD. VALERI. — Le 250e anniversaire des Montfortains .....	234
C.C.C. — Un Institut supérieur de théologie à l'Université de Montréal .....	236
JEAN-JOSEPH DEGUIRE, O.F.M. — Les églises mariales des Franciscains du Canada .....	237
ÉVARISTE LESSARD. — L'Histoire des Franciscains .....	245
LORENZO BOISVERT, O.F.M. — Comment accueillir l'épreuve .....	247
C.C.C. — Courrier de Sainteté .....	250

## INFORMATION

Statistiques religieuses du Canada .....	244
Film sur la Palestine évangélique .....	244
Le T.R.P. Gemelli décoré à Madrid .....	249
Tribune pour les représentants de la classe ouvrière .....	249
Population catholique du monde .....	251
Danger de conflit en Terre sainte .....	252
Office catéchistique provincial .....	252

## LIVRES

Livres reçus .....	255-256 couv. 3-4
--------------------	-------------------

## L'OEUVRE PONTIFICALE DES VOCATIONS RELIGIEUSES

MOTU PROPRIO « CUM SUPREMAE » (11. 2. 1955)

*Les Acta Apostolice Sedis ont publié le Motu Proprio « Cum Supremae » qui érige l'oeuvre pontificale des Vocations religieuses, dont le siège est fixé auprès de la Sacrée Congrégation des Religieux. Nous le donnons avec le dispositif qui en précise les statuts (1):*

Répondant à Notre suprême et paternelle sollicitude, la Sacrée Congrégation préposée aux affaires des Congrégations religieuses a fait savoir qu'il était très opportun de fonder une Œuvre primaire des vocations religieuses qui aurait pour but, par des conseils et surtout diverses œuvres constituées dans chaque région, d'inciter les fidèles à favoriser, protéger, seconder les vocations aux états de perfection chrétienne, de propager la véritable notion de la dignité et de l'utilité des états de perfection, comme aussi d'inviter les fidèles de toutes les parties du monde à une communion de prières et d'exercices de piété. De Notre propre mouvement et dans la plénitude de Notre pouvoir apostolique, Nous voulons, statuons et décidons que cette Œuvre des vocations religieuses à laquelle Nous donnons le titre de pontificale soit établie auprès de cette même Sacrée Congrégation. Nous y ajoutons la faculté de s'agréger les œuvres et les personnes qui en feront la demande et, en même temps, d'étendre les indulgences déjà accordées ou celles qui le seraient, ainsi que les faveurs spirituelles, à tous les membres inscrits.

Qu'il en soit et demeure fermement ainsi décidé, nonobstant toutes choses contraires, même dignes de mention particulière.

*Donné à Rome, auprès de Saint-Pierre, le 11 février de l'an 1955 de Notre pontificat le seizième.*

PIE XII, PAPE.

### I. — STATUTS

#### I

L'Œuvre pontificale pour protéger et favoriser les vocations aux états de perfection est l'Œuvre insigne instituée par S. S. le Pape Pie XII par la Lettre apostolique *Cum Supremae*, donnée *motu proprio* le 11 février 1955.

(1) Traduction de la D. C. Cf. *A. A. S.* du 21 mai 1955, p. 266 et 298.

## II

Cette Œuvre pontificale a son siège auprès de la Sacrée Congrégation des Religieux.

## III

La fin que poursuit l'Œuvre pontificale est la suivante:

1° Elle veille tout d'abord à propager une connaissance exacte des états de perfection, de leur utilité, de leur excellence, comme l'exposent les plus récents documents pontificaux;

2° Elle développe les œuvres de piété, de pénitence et de charité pour obtenir de Dieu qu'il accorde de nombreuses et d'excellentes vocations aux états de perfection;

3° Elle favorise l'accroissement des œuvres érigées en chaque région pour les vocations religieuses et veille à ce qu'il en soit fondé là où il n'en existe pas.

## IV

Peuvent être agrégés à l'Œuvre pontificale:

Tous les Ordres, Congrégations ou Sociétés assimilées, les Instituts séculiers soit d'hommes ou de femmes, les couvents et toutes les maisons religieuses, les Conseils de Supérieurs et de Supérieures majeurs comme il en existe actuellement en plusieurs pays, et toutes les œuvres établies spécialement en vue de développer et aider les vocations religieuses.

A cette Œuvre encore peuvent être inscrits:

Les collègues ecclésiastiques et les associations catholiques, tous les fidèles, qu'ils appartiennent au clergé ou au laïcat, qui désirent se mettre au service d'une si grande Œuvre.

## V

L'Œuvre pontificale des vocations religieuses est placée sous la protection de la Sainte Famille de Nazareth qui offre à tous les états de perfection « un exemple de l'union efficace et suave de la vie contemplative avec la vie active (Constitution apostolique *Sponsa Christi*) (1).

VALERIO, card. VALERI, *préfet*.

P. ARCADIO LARRAONA, C. M. F., *secrétaire*.

(1) Voir *D. C.*, n° 1085, du 31. 12. 1950, col. 1687. (*N. D. L. R.*)

## II. — NORMES POUR L'OBSERVANCE DES STATUTS

## DIRECTION

L'Éminentissime cardinal préfet de la Sacrée Congrégation des Religieux préside l'Œuvre pontificale des vocations religieuses; le vice-président en est le secrétaire de ce même Dicastère.

L'Œuvre pontificale n'enlève rien à l'autonomie et à la légitime liberté de fait des œuvres particulières, définies et régies par leurs propres lois.

## INSCRIPTION

La demande d'agrégation ou d'inscription à l'Œuvre pontificale pour les états de perfection, les collèges ecclésiastiques et les autres institutions ou associations catholiques, ainsi que pour les œuvres particulières de vocations religieuses, est faite par leurs supérieurs.

L'Œuvre pontificale, en faisant l'agrégation ou l'inscription, remet un diplôme aux Sociétés et un certificat spécial aux personnes particulières.

Tous les membres inscrits doivent verser chaque année une modique cotisation.

Les pratiques suivantes sont vivement recommandées pour que Dieu daigne accorder d'excellentes vocations à chacun des états de perfection, ainsi que les secours nécessaires pour que ces mêmes vocations arrivent à une heureuse issue:

1° l'abstinence et le jeûne aux vigiles de l'Assomption de la Bienheureuse Vierge Marie et de Noël, à l'intention spéciale de l'Œuvre des vocations religieuses;

2° les prières faites sans interruption par chacun des états de perfection, à tour de rôle;

3° la célébration de la *Journée des vocations religieuses* par un pieux exercice approuvé par décret de la Sacrée Congrégation des Rites et doté d'indulgences particulières accordées par la Sacrée Pénitencerie apostolique;

4° la célébration de la *Journée d'offrande*, au cours de laquelle les malades offriront leurs souffrances et angoisses pour les vocations religieuses, en union avec le Sang très précieux de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

## ACTIVITÉS DE L'ŒUVRE PONTIFICALE

L'Œuvre pontificale devra :

1° veiller à l'impression et à la diffusion d'écrits, en vue de faire connaître de plus en plus et estimer davantage la dignité et l'utilité de la vocation religieuse;

2° engager les prêtres à profiter de toutes les occasions pour traiter ce sujet (par exemple: prédications de Carême, retraites, neuvaines, catéchèses pour adultes, etc.);

3° exhorter les fidèles à étudier aussi bien les documents émanés du Saint-Siège que les écrits des Pères et des pieux auteurs concernant les états de perfection évangélique et la vie religieuse;

4° encourager chez les enfants et jeunes des deux sexes, confiés à quelque titre que ce soit aux membres des états de perfection, l'estime de la vie religieuse et entretenir l'intime désir de la perfection chrétienne;

5° organiser des Congrès au cours desquels sera traité ce sujet, ou veiller au moins à ce que, même en d'autres Congrès, il y ait un exposé sur la vie religieuse;

6° entretenir des liens et bons rapports avec les Ordres, Congrégations, Sociétés et Instituts agrégés. Aider, promouvoir et coordonner entre elles les œuvres particulières et autres initiatives utiles, en leur offrant l'aide la plus apte pour la réalisation de la fin qu'elles poursuivent. On adressera à l'Œuvre pontificale des rapports brefs, clairs et substantiels sur tout ce qui aura été fait et réalisé.

## JOURS DE FÊTE

Les principales fêtes de l'Œuvre pontificale seront :

1° la fête de la Sainte Famille, le dimanche dans l'octave de l'Épiphanie;

2° la fête de tous les saints fondateurs;

3° la fête de saint Pierre et de saint Paul, le 29 juin;

4° la fête onomastique du Souverain Pontife, Supérieur suprême de tous les états de perfection,

Rome, le 11 février 1955.

VALERIO, card. VALERI, *préfet*.

P. ARCADIO LARRAONA, C.M.F., *secrétaire*.

## PREMIÈRE RÉUNION ANNUELLE DE LA C.R.C.

Les réunions annuelles de la Conférence religieuse canadienne, nouvel organisme qui groupe les supérieurs majeurs de toutes les communautés du pays, ont débuté mardi, 19 juillet, au Scolasticat Saint-Joseph d'Ottawa.

Le conseil de direction de la section masculine de la Conférence a siégé jusqu'à mercredi midi, et l'assemblée générale des membres a commencé ensuite. L'assemblée générale de cette section groupe 67 supérieurs majeurs, soit les provinciaux des communautés d'hommes et quelques généraux; 53 sont de langue française et 14 de langue anglaise. Le T.R.P. Gérard-M. Paré, provincial des Dominicains jusqu'au début de juillet, présida ces réunions.

La section féminine de la Conférence a commencé à siéger mercredi après-midi, 20 juillet, à l'hôpital Saint-Vincent des RR. SS. Grises de la Croix, sous la présidence de la T.R.M. Marie-Berthe Thibault, supérieure générale des Hospitalières de Saint-Joseph. Il y a, dans cette section également, réunion du conseil de direction et assemblée générale; 167 supérieures majeures, générales ou provinciales, sont membres de l'assemblée dans cette section, soit 137 de langue française et 30 de langue anglaise.

Quelques membres n'ont pu se rendre aux réunions, mais la grande majorité y prit part. Cette session, la première depuis la fondation, dura 3 jours.

Le programme de ces réunions comporte l'exposé des réalisations de la Conférence religieuse canadienne au cours de sa première année d'activité, des discussions sur les différents problèmes qui se posent à cet organisme ainsi que sur les projets d'avenir; il y eut aussi élection annuelle aux conseils de direction.

### ACTUALITÉ

Le T.R.P. Gérard Goulet, de Montréal, provincial des Jésuites de la Province du Bas-Canada, a été élu président de la section masculine de la Conférence religieuse canadienne, à l'issue de la réunion annuelle de cet organisme, qui groupe tous les supérieurs majeurs des congrégations religieuses du pays, tant de langue française que de langue anglaise.

Le nouveau président succède au T.R.P. Gérard-M. Paré, ex-provincial des Dominicains. Il était auparavant vice-président. Les autres nouveaux membres au conseil de direction de la section

masculine sont: le T.R.P. George B. Flahiff, supérieur général des Basiliens de Toronto, qui était 1er conseiller, élu vice-président; le R.F. Thomas, de Montréal, supérieur provincial des Frères de la Charité, élu trésorier à la place du R.F. Robert-Marie, F.I.C.; et le T.R.P. Laurent Lapalme, de Montréal, provincial des Pères de Ste-Croix, élu 1er conseiller.

Continuent à faire partie du conseil de direction: le T.R.P. Albert Sanschagrin, provincial des Oblats de Marie-Immaculée de la Province de l'Est, secrétaire; le R.F. Gaétan, provincial des Frères du Sacré-Cœur de la Province de Granby, 2e conseiller; le T.R.P. Gabriel Ehman, provincial des Rédemptoristes de la Province d'Edmonton, 3e conseiller; le R.F. Majorian Pius, provincial des Frères des Écoles chrétiennes du district de Montréal, 4e conseiller; le T.R.P. Louis-J. Lefebvre, provincial des Clercs de St-Viateur de la Province de Montréal, 5e conseiller; et le R.F. Romuald, provincial des Frères des Écoles chrétiennes du district de Toronto, 6e conseiller.

#### SECTION FÉMININE

A la section féminine, les élections n'ont amené qu'un changement au conseil de direction: la T.R.M. Constance McMahan, supérieure générale des Sœurs de Lorette, Toronto, a été élue Ire conseillère à la place de l'ex-supérieure générale de la même congrégation, la T.R.M. Mary Victorine O'Meara.

Continuent à faire partie du conseil: les TT. RR. MM. Thibault, supérieure générale des Hospitalières de St-Joseph, présidente; Ste-Marie-Consolatrice, supérieure générale de la Congrégation de Notre-Dame, réélue vice-présidente; Marie-Gustave, supérieure générale des Sœurs des SS. NN. de Jésus et de Marie, secrétaire; Marie de Ste-Rose, supérieure générale des Sœurs de Ste-Croix, trésorière; Flora Ste-Croix, supérieure générale des Sœurs Grises de Montréal, 2e conseillère; St-François-de-Sales, supérieure générale des Ursulines de Québec, 3e conseillère; Bérénice, supérieure générale des Sœurs de la Providence, réélue 4e conseillère; et André Corsini, supérieure générale des Sœurs Grises de la Croix d'Ottawa, 5e conseillère.

Au cours de la réunion, les supérieurs majeurs, venus de toutes les parties du Canada, ont étudié certains problèmes de la vie religieuse et apostolique qui concernent les congrégations en général. On a souligné aussi les réalisations de cette première année d'activité de

la C.R.C.: installation d'un secrétariat permanent au Centre catholique de l'Université d'Ottawa, avec le R.P. André Guay, O.M.I., comme chef du secrétariat et le R.F. Léonard, F.É.C., comme assistant; la publication des Actes du 1er congrès religieux canadien, dont le volume en français a paru récemment et dont le volume en anglais paraîtra sous peu; la publication en tirés à part de certains travaux présentés au congrès religieux canadien; la fondation d'un bulletin à l'usage des membres, etc.

A la section masculine, on a constitué au cours de la réunion diverses commissions, dont l'une s'occupera des intérêts de la vie religieuse dans l'Ouest canadien.

Son Exc. Mgr Giovanni Panico, délégué apostolique a pris le souper en compagnie des membres de la section masculine, au Scolasticat Saint-Joseph, et leur a adressé des paroles d'encouragement; il a également rencontré les membres de la section féminine, à l'Hôpital St-Vincent.

Parmi les supérieurs présents, on mentionne en particulier un abbé mitré, le T.R.P. Dom François-Xavier, de La Trappe de Mistassini. Le R.P. Louis de Léry, S.J., a pris part aux sessions de la section féminine, à titre de conseiller moral.

Les réunions se sont terminées par la consécration des religieux et religieuses du Canada au Cœur Immaculé de Marie. On a souligné la cordialité qui a présidé à ces rencontres des chefs des ordres et congrégations du pays, cordialité d'autant plus frappante que leurs costumes sont très variés, leurs œuvres diverses, et que ces supérieurs sont les uns de langue française et les autres de langue anglaise.

*Ottawa*

C.C.C.

#### LA PRIÈRE, RESPIRATION DE L'ÂME

Recevant un groupe de cheminots de la région de Naples, le Pape a prononcé une allocution dans laquelle il a parlé de l'obligation de prier, « d'élever leur esprit jusqu'à Dieu », « de faire respirer leur âme ».

« Vous savez par expérience qu'aucune occupation, aucun travail n'interrompt le rythme de votre respiration. La respiration continue même pendant le sommeil. Pourquoi en devrait-il être autrement pour la respiration de l'âme, qu'est la prière ? »

« Une méthode simple et facile » pour pratiquer cette respiration de l'âme est la suivante :

« Au début de chaque journée, offrez au divin Cœur de Jésus vos pensées, vos paroles, vos actes, vos joies, vos peines. Cette offrande, répétée si possible au cours de la journée, surtout avant les moments les plus importants, suffit pour que votre vie de chaque jour devienne une constante prière ».

## S. ÉM. LE CARD. LÉGER PREND POSSESSION DU PROTECTORAT DES RR.SS. DU P. SANG

Nous recevons le 24 juillet 1955, 8e dimanche après la Pentecôte la visite officielle de notre distingué Cardinal Protecteur, Son Éminence le Cardinal Paul-Émile Léger, archevêque de Montréal, et ce digne Prince de l'Église daigne « inaugurer son Protectorat dans toute la splendeur d'une messe pontificale au cours de laquelle il renouvelle sous nos yeux le Sacrifice rédempteur, et offre au monde, en union avec nous, le puissant réconfort du Sang divin! »

Aux invitants accords de la « Marche Romaine » de Gounod, une foule de plus en plus compacte se presse dans la chapelle, pour s'agenouiller bientôt, accueillante et recueillie, au passage de l'éminent Cardinal. Un pieux cortège liturgique l'escorte. L'« Ecce Sacerdos magnus » lance ses notes joyeuses, puis fait place au « Suscepimus, Deus, misericordiam tuam... » car le Pontife a pénétré dans le sanctuaire et commence l'« Introibo ad altare Dei. »

Monseigneur Jean-Charles Leclair, p.a., vicaire général du diocèse, est à ses côtés comme prêtre-assistant. Monseigneur Lucien Beauregard, p.d., du Séminaire de Saint-Hyacinthe, et M. le chanoine Donat Cournoyer, aumônier de la communauté, agissent comme diacre et sous-diacre d'honneur, cependant que les fonctions de diacre et de sous-diacre d'office sont dévolues à MM. les abbés Alfred Lalime, curé de Marie-Auxiliatrice de Sorel, et Célestin Robillard, curé de Saint-Nazaire d'Acton. M. l'abbé Gérard Dupont voit à la parfaite exécution des cérémonies liturgiques. Les autres prie-Dieu du sanctuaire sont occupés par M. le chanoine P.-A. Trudeau, le révérend Père Clément Pothier, sous-prieur des Dominicains de cette ville, et M. l'abbé Jean-Claude Pépin, secrétaire de Son Éminence.

La messe se poursuit selon les rites accoutumés. Notre chorale fait les frais du chant. Pour l'assistance, c'est presque un concert angélique: les mélodies grégoriennes, traversant les grilles du chœur, semblent venir du ciel. Le Pontife lui-même en est profondément touché, comme il l'avouera plus tard. Pour le moment, il entonne le « Gloria in excelsis Deo... » Puis c'est l'Épître qui fait tressaillir nos cœurs de joie, de reconnaissance et d'amour, à la pensée que

nous avons reçu « l'Esprit de l'adoption des enfants par lequel nous criions: Abba! Père!... »

Les derniers mots de l'Évangile viennent d'être chantés. Au lieu d'entonner le Credo, le souriant Cardinal descend lentement les trois degrés et s'avance vers la balustrade. Il ne peut pas ne pas adresser la parole à cette foule attentive et recueillie qui s'est respectueusement attachée à ses pas. Il laisse donc déborder de son cœur quelques-unes de ces « paroles de vie » dont il a le secret et qu'il sait toujours si bien adapter à son auditoire et aux circonstances.

*Nous sommes venus chez-vous ce matin, afin de prendre possession du titre de Protecteur des révérendes Sœurs du Précieux-Sang. Nous sommes donc venus pour elles; et comme vous avez voulu vous associer à leur joie et prendre part à la première partie de ce programme, je ne veux pas laisser passer cette occasion sans vous adresser quelques mots d'exhortation. Ce qu'il y a de plus beau dans le programme de ce matin, nous le vivons présentement; nous le vivons devant Dieu, par cette messe pontificale telle qu'elle a été conservée dans l'Église. Après quelques considérations d'ordre général, Son Éminence ajouta: Cette messe du 8e dimanche après la Pentecôte semble avoir été préparée pour la cérémonie d'aujourd'hui. 'Suscepimus Deus misericordiam tuam...' Cette miséricorde, nous l'apportons à ces religieuses; nous venons vers elles au nom du Souverain Pontife, pour bénir leur travail, réconforter leurs cœurs, les assurer de la bienveillance, de la protection et de l'affection du Vicaire de Jésus-Christ.*

Le moment solennel entre tous de cette première partie du programme, celui de la consécration, arrive: nos fronts s'inclinent humblement devant Celui qui seul est notre Dieu et notre protecteur, mais qui daigne nous donner un ange visible, un protecteur vigilant pour tenir sa place auprès de nous. Dans le Sang du Calice de la Nouvelle Alliance, présenté à nos adorations, nous scellons l'alliance spirituelle contractée en ce jour, à un nouveau titre, avec le Père et Protecteur de notre famille religieuse. Annoncée par l'imposant « Sit nomen Domini benedictum », la bénédiction du Pontife descend sur tous les fronts inclinés.

Deux cortèges se forment alors. Celui du clergé qui se dirige, cette fois, vers le cloître, par la grande porte de la grille du chœur, et celui des religieuses qui se rendent à la salle de communauté. Revêtues de nos manteaux de chœur, nous nous plaçons en couronne autour de la pièce resplendissante de lumière et tout étincelante dans son décor rouge et or. A l'une des extrémités, se dresse un deuxième trône d'honneur. Le souriant Cardinal passe d'abord à la Maison-Blanche pour y déposer les vêtements sacrés. Il reparait bientôt, s'assied pendant la lecture du Bref Apostolique dont chacun des mots semble lui apporter un écho des battements du cœur de Notre Très Saint Père le Pape, le doux Christ de la terre. Monseigneur Leclair se acquitte de cette lecture, en latin et en français.

PIE XII PAPE

*A Notre Cher Fils, Salut et Bénédiction Apostolique.*

*Il nous fait grand plaisir d'honorer les communautés religieuses qui, détachées des vains soucis du monde, se livrent avec zèle aux choses de Dieu et s'efforcent d'entraîner les hommes vers la prière et le salut éternel.*

*C'est donc avec joie que nous répondons favorablement aux instances des Sœurs Adoratrices du Précieux-Sang de Saint-Hyacinthe au Canada, demandant que Nous les confions à la protection et à la tutelle d'un Membre du Sacré Collège, dont elles pourraient utiliser l'assistance auprès de la Curie Romaine.*

*Et c'est Toi, Cher Fils, dont la prudence éprouvée et les œuvres remarquables sont bien connues, que Nous appelons à remplir cette charge. Nous avons la ferme conviction que, sous Ton Patronage, cette communauté ne fera rien qui ne soit profitable à l'Église.*

*C'est pourquoi, de Notre propre volonté, en pleine connaissance de cause et après mûre réflexion, par ces Lettres Apostoliques et en vertu de Notre autorité, Nous Te choisissons, constituons et proclamons, avec tous les honneurs, privilèges, droits, facultés et charges habituels, auprès de Nous-même et auprès de ce Siège Apostolique, PATRON ou PROTECTEUR à vie de ces Religieuses et de toutes leurs maisons.*

*En conséquence, Nous ordonnons à toutes et à chacune des Supérieures et des Religieuses de cette communauté de Te recevoir comme leur Protecteur et de T'offrir le témoignage de leur respect.*

*Donné à Rome, près Saint-Pierre, sous le sceau de l'anneau du Pêcheur, le onzième jour de janvier de l'année 1955, la seizième de Notre Pontificat.*

*Par mandat spécial de Sa Sainteté*

*Pour Son Éminence le Cardinal préposé aux Affaires Publiques de l'Église*

GILDO BRUGNOLA,

*Régent de la Section des Brefs Apostoliques.*

A PAUL-ÉMILE LÉGER,  
*Cardinal prêtre de la Sainte Église Romaine,  
du titre de Sainte-Marie-des-Anges in Thermis.*

Son Éminence fait remettre à son secrétaire le parchemin venu de Rome et qui Lui revient. Pour le moment, la T.R.M. Supérieure Générale s'avance pour baiser l'anneau de Son Éminence et lui offrir « le témoignage de notre respect ». Une à une, nous défilons à sa suite, répétant ce même geste de vénération, de filiale soumission.

L'obédience terminée, Mgr le Vicaire général prend la parole.

*Éminence Révérendissime,*

*Votre visite à Saint-Hyacinthe, il y a deux ans, a laissé au diocèse et en particulier aux Sœurs Adoratrices du Précieux-Sang, le souvenir d'une bonté simple et rayonnante, d'un don total de votre personne au service des âmes pour le bien de l'Église du Christ.*

« Vous revenez aujourd'hui à titre plus officiel encore, comme Protecteur de l'Institut des Sœurs Adoratrices du Précieux-Sang. Le diocèse de Saint-Hyacinthe s'en réjouit, lui pour qui cette communauté est comme un joyau de famille.

« Les Religieuses vous accueillent aussi avec toute la joie et la reconnaissance dont elles sont capables. Elles savent que vos conseils et votre appui seront d'un grand secours pour le développement en profondeur et en extension de leur Institut. Apôtres du Christ par leur vie d'expiation et de glorification du Sang divin, Filles de Marie Immaculée où le Rédempteur a puisé son Sang précieux, elles veulent trouver en vous une inspiration et un modèle d'apostolat fécond et de dévotion à la Vierge Marie, en un temps et en un monde qui montre un oubli ou au moins un désintéressement si profond de la Croix du Christ et de la Pureté de Marie.

« Daignez, Éminence, agréer leur filiale et religieuse reconnaissance pour avoir accepté d'être leur Patron et leur Protecteur auprès du Saint-Siège et pour avoir inauguré ce Protectorat dans toute la splendeur d'une messe pontificale au cours de laquelle vous avez renouvelé le Sacrifice rédempteur et offert au monde, en union avec elles, le puissant réconfort du Sang divin. »

— « Mes bien chères Sœurs, dit à son tour, notre éminent Cardinal Protecteur, vous avez voulu exprimer votre reconnaissance et vos sentiments de respect et de vénération en empruntant la voix autorisée du si distingué Vicaire général de ce diocèse. Je vous remercie pour ces sentiments qu'il a exprimés d'une façon si profonde, si discrète et en même temps si religieuse... »

« Il ne faudrait pas croire, mes Sœurs, qu'un Cardinal Protecteur change la face de ce monde, et qu'à partir de maintenant tout va se passer dans la communauté comme si le Paradis était inauguré. Ce serait vraiment rendre le ciel d'accès trop facile. Vous aurez encore à lutter pour gagner cette récompense que le Seigneur donne à ses fidèles serviteurs. »

Son Éminence nous présente ici quelques réflexions sur le cycle liturgique, nommément sur le temps après la Pentecôte dont il se plaît à considérer chaque dimanche comme « un joyau qui renferme des leçons de vie chrétienne que nous pouvons méditer durant toute la semaine. » Faisant alors allusion à l'Épître de ce 8e dimanche après la Pentecôte, il ajouta : « Saint Paul situe le chrétien devant « Dieu: plus de crainte, mais la paix et la joie, et c'est pourquoi, je « voudrais vous livrer un PETIT MESSAGE SPIRITUEL dont « je vous laisserai le texte, afin que plus tard lorsque vous rappellerez « le souvenir de la fête d'aujourd'hui, vous puissiez méditer les « quelques conseils qui vous avaient été donnés ».

En bon Père et Pasteur, il daigne y ajouter le *bien* d'un congé trois fois répété et comportant entière liberté en dehors des exercices spirituels, et ce, afin de nous permettre de nous communiquer notre joie, de la faire rayonner même au delà du cloître, en racontant à « nos intimes » la belle fête de ce jour: façon discrète de faire de l'apostolat que de communiquer ainsi les conseils spirituels reçus!

L'éminent Prince de l'Église présente ensuite à notre très révérende Mère Générale une magnifique photo qui le représente en action de grâces devant un crucifix, puis il trace un dernier et large signe de Croix sur celles qui sont heureuses et fières d'être « ses filles » à un titre spécial si solennellement sanctionné par la Sainte Église. Notre si bon Cardinal Protecteur se rend à la chambre de notre vénérée Mère Fondatrice pour y rencontrer les Membres du Conseil général. Il appose d'abord sa signature sur la page artistiquement enluminée qui perpétuera, au registre des Autographes, cette visite officielle de notre deuxième Cardinal Protecteur.

Son Éminence occupe le fauteuil même de notre vénérée Mère Fondatrice, et c'est également la table de travail de cette vénérée Mère qui est placée devant lui. Il y dépose six grandes médailles de vieil argent, souvenir de l'Année Sainte, qu'il distribuera tout à l'heure aux membres du Conseil général. Pour l'instant, il prête une oreille attentive aux questions que lui soumet notre très révérende Mère générale, et il prodigue conseils et encouragements. Une dernière bénédiction, un enveloppant regard, puis Son Éminence franchit la porte conventuelle: il est midi moins quart!

L'éminent Cardinal se rend immédiatement au réfectoire des Prêtres pour y prendre le dîner en compagnie des dignitaires qui l'ont assisté au sanctuaire et l'ont accompagné à la salle de communauté, et auxquels vient dignement de s'adjoindre, comme premier joyau de cette couronne d'honneur, Son Excellence Monseigneur Arthur Douville, notre digne Père Évêque, retenu jusqu'à ce moment par la célébration des fêtes de son 15<sup>e</sup> anniversaire d'épiscopat.

Le charitable Cardinal ne se désiste pas, même au sein des jouissances, du souci des pauvres et des petits. Désignant le magnifique gâteau de forme étoilée qui orne la table et dont les garnitures s'inspirent du dessin de ses armoiries: « Vous enverrez ce gâteau aux petits orphelins confiés aux bonnes Sœurs de la Charité » dit-il avec un accent de compatissante bonté et de paternelle tendresse.

Dès après dîner, Son Éminence doit retourner à Montréal. Notre digne Père Évêque et les invités à la table d'honneur l'escortent jusqu'à la voiture cardinalice qui l'attend.

La voiture s'éloigne emportant le souriant Prince de l'Église...  
Vive Son Éminence!

## 250<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE DES PÈRES MONTFORTAINS

*C'est en 1705, que saint Louis-Marie de Montfort rencontrait le premier membre de sa Congrégation, Mathurin Rangeard. La fondation d'un Institut Religieux est toujours un fait important dans l'Église. Aussi, la Sacrée Congrégation des Religieux a-t-elle adressé au T.R.P. A. Josselin, supérieur général des Pères Montfortains, une admirable lettre où elle exprime son bonheur de s'unir à la joie des Pères Montfortains à l'occasion de leur 250<sup>e</sup> anniversaire de fondation. Il nous fait plaisir de porter cette lettre si louangeuse à la connaissance de nos lecteurs.*

Rome, le 28 avril 1955.

Très Révérend Père,

La Sacrée Congrégation des Religieux s'unit de grand cœur à la joie intense des deux familles montfortaines en ce deux cent cinquantième anniversaire de la fondation de la Compagnie de Marie. Deux cent cinquante ans de grâces, deux cent cinquante ans de fidélité! Années de luttes contre les forces infernales, années de victoires sur le monde et le démon!

Que de pensées jaillissent en l'âme reconnaissante à l'occasion d'un tel anniversaire! Sous l'œil maternel de la Vierge toute Sainte, la Sacrée Congrégation offre à la Compagnie de Marie ces quelques réflexions.

Tout être répond à un nom, obéit à une fin. En effet, le nom définit l'être, trace déjà tout un programme; c'est une obligation pour qui le porte, « noblesse oblige ». La fin est l'attrait qui soulève l'être, l'amour qui stimule, le devoir qui ensanglante parfois mais qui, toujours, auréole. La fidèle réponse aux obligations impliquées dans le nom, l'humble soumission à la fin propre signifient et produisent joie, paix, tranquillité, ordre: c'est le bonheur de l'être et la gloire du Créateur. L'infidélité au contraire, la révolte traduisent le désordre et la haine.

Les Instituts religieux sont œuvre de Dieu; l'Esprit divin suggère ou impose leur nom, indique ou dicte leur fin. C'est dans la fidélité à son nom et à sa fin qu'un Institut trouvera le secret de servir la sainte Église et les âmes ainsi que le gage de sa propre prospérité; l'infidélité, par contre, signifiera son refus de servir et signera son propre arrêt de mort.

Stimulé par l'Esprit, Saint-Louis-Marie de Montfort, l'ardent apôtre de la Vierge au temps du froid Jansénisme, fonde la Compagnie de Marie dans le but de ramener les âmes à Jésus par la voie imma-

culée de Marie. Après deux siècles et demi d'existence, que nous révèle l'histoire ? La Compagnie de Marie sut-elle vivre son nom, remplir sa fin ? Les pages d'humble gloire tracées par les RR.PP. René Mulo et Gabriel Deshayes, le tribut du sang payé à la révolution française par vos Pères et vos Frères, les activités missionnaires et mariales de votre Congrégation, son expansion dans l'univers fournissent une éloquente réponse.

Le passé, cependant, plus que gloire et chant de louange, est encore une leçon pour l'avenir.

Que la Compagnie de Marie puise en ses trésors de fidélité, un héroïsme profond qui la rende toujours plus ferme dans la réponse de son nom glorieux, toujours plus inébranlable dans la fidélité à sa vocation ou fin particulière.

Sa Sainteté Benoît XV ne vous disait-Elle pas que votre rôle propre et tout particulier est d'établir le culte de la divine Mère afin d'étendre le règne de Dieu parmi les Hommes ? (A.A.S. 1916, p. 173). Et le Souverain Pontife Pie XII commente: « Héritage magnifique, digne que vous continuiez, comme vous l'avez fait jusqu'à présent, à y dévouer, à y sacrifier sans compter vos forces et votre vie ». (A.A.S. 1947, p. 410.)

Les paroles de Saint Grégoire le Grand, paroles que Sa Sainteté Léon XII faisait revivre dans le bref de louange des deux Instituts montfortains, restent toujours d'une profonde actualité: « Il faut que vous accomplissiez l'œuvre bonne commencée avec l'aide de Dieu. Ne vous laissez rebuter ni par la fatigue de la route à parcourir ni par les calomnies des hommes; avec constance et ferveur, achevez ce que vous avez entrepris sous l'inspiration divine, en sachant bien que la gloire de la récompense éternelle couronnera votre labeur » (Bullarium, Rom., Tom. XVI...).

C'est le vœu et l'exhortation que la Sacrée Congrégation des Religieux formule, Très Révérend Père, en s'unissant aux hymnes de reconnaissance que votre méritant Institut, en ce deux cent cinquantième anniversaire de sa Fondation, fait monter vers le Seigneur par les mains immaculées de Marie.

VALERIO, Card. VALERI, *Préfet.*

P. ARC. LARRAONA, *Secr.*

*Au Révérendissime Père ALEXANDRE JOSSELIN,  
Supérieur Général de la Compagnie de Marie.*

## INSTITUT SUPÉRIEUR DE THÉOLOGIE À L'U. DE M.

Les autorités de l'Université de Montréal viennent d'approuver l'établissement d'un « Institut supérieur de sciences religieuses » sur leur terrain.

Le 19 octobre dernier, le conseil des gouverneurs de l'université approuvait un tel institut, afin de permettre aux laïcs et aux religieux qui ne sont pas clercs une connaissance plus profonde de la théologie, de l'Écriture sainte et des sciences connexes. C'est ainsi que la faculté de théologie, tout en demeurant au Grand Séminaire de Montréal, établira aussi sa présence sur le campus même de l'université.

En septembre 1953, la faculté de théologie avait proposé à l'approbation de Son Éminence un projet détaillé. Le 10 octobre de la même année, l'Institut avait ouvert ses portes à titre d'essai. Pour cette première, seule la section féminine devait fonctionner. Les religieuses de la congrégation Notre-Dame, qui avaient suscité le projet, ont alors offert des locaux à l'Institut naissant: depuis près de deux ans, les cours se donnaient à l'Institut pédagogique.

La création de cet Institut au sein de la faculté de théologie poursuit trois buts nettement caractérisés: 1 — une culture religieuse supérieure pour tous ceux qui ont déjà atteint le degré universitaire dans les disciplines profanes; 2 — la préparation adéquate de professeurs pour l'enseignement de la religion; 3 — le développement de la vie spirituelle personnelle.

L'Institut supérieur des sciences religieuses est régi par le Conseil de direction de la faculté de théologie du Grand séminaire: M. R. Fournier, P.S.S., doyen; M. Richard, P.S.S., secrétaire. Le responsable de la section des conférences est M. Yvon Charron, P.S.S. Les professeurs sont des spécialistes qui appartiennent à différentes communautés religieuses.

Des conférences spirituelles sont données chaque semaine pour que ces études spéculatives aient leur correspondance dans la vie de l'étudiant. Les cours sont du degré universitaire. Les cours d'Écriture sainte comportent une véritable initiation scientifique. Ils sont précédés d'une introduction sur la prophétie et l'inspiration scripturaire. Enfin l'enseignement des matières connexes doit tenir compte de la qualité des auditeurs et des buts de l'Institut. Les cours seront complétés par les séminars et les travaux personnels.

## LES ÉGLISES MARIALES DES FRANCISCAINS DU CANADA

Pour compléter, il faut voir quels sont les titulaires pour l'Ordre Franciscains de ses églises et de ses oratoires.

### PREMIER ORDRE

Nous avons dans le Québec, à Longueuil, la chapelle de l'Externat classique, dédiée à l'Immaculée Conception. A Aroostook, Nouveau-Brunswick, le couvent de l'Immaculée Conception. L'église de Baker Brook, Madawaska, N.-B., est dédiée au Cœur Immaculé de Marie. Au Mont-Tremblant, dans le diocèse de Mont-Laurier, nous avons une résidence, avec une chapelle dédiée à Notre-Dame-de-Lourdes.

Dans la paroisse de Saint-Louis-de-France, à Brownsburg, diocèse de Saint-Jérôme, les Franciscains ont une grotte de Notre-Dame-de-Lourdes, centre d'un pèlerinage; ils y ont construit une chapelle. Cette Massabielle canadienne invite les pèlerins aux pieds de Marie Immaculée. La statue de Notre-Dame-de-Lourdes domine un immense panorama. Madame Ayers (née Bernadette Carrière) tertiaire franciscaine, en fit don aux Franciscains en 1949. S. E. Mgr Vachon, archevêque d'Ottawa (cet endroit était alors sous sa juridiction) écrivait à cette occasion: « Je prie notre Divin Sauveur de faire de ce lieu de pèlerinage, un endroit où les foules toujours plus nombreuses, ne cesseront d'honorer, prier et aimer sa très sainte mère, la Bienheureuse Vierge Marie (1) ». En 1951, ce lieu de pèlerinage, avec le comté d'Argenteuil, est passé au nouveau diocèse de Saint-Jérôme. L'histoire nous offre des coïncidences heureuses, même providentielles, sur ce lieu de pèlerinage. En effet, Pierre d'Ailleboust, sieur d'Argenteuil (1659-1711) né à Québec, avait épousé Marie-Louise, fille de Pierre Denys, sieur de la Ronde et de Catherine Leneuf de la Potherie. Son père, M. D'Ailleboust de Musseaux lui vendit en 1627, le fief d'Argenteuil, situé au-dessus du lac des Deux-Montagnes (2). Or le père Joseph Denys, prêtre récollet canadien, est le beau-frère de Pierre d'Ailleboust, par sa sœur Marie-Louise. L'installation des Franciscains dans le comté d'Argenteuil, à la grotte de Notre-Dame-de-Lourdes, rejoint ainsi

(1) Lettre de S. E. Mgr l'Archevêque d'Ottawa aux Supérieurs de l'Ordre.

(2) P. Lejeune, O.M.I., *Dictionnaire général du Canada*, v. I, p. 81.

le souvenir de cet illustre Frère-Mineur canadien. La chapelle et la résidence franciscaines, à Port-Colborne, archidiocèse de Toronto, sont dédiées à Notre-Dame-des-Anges (3).

La première église que les Franciscains ont desservie, dans l'Ouest canadien, à Lamoureux, Alberta, avait comme titulaire Notre-Dame-du-Lac. Leur chapelle à Fort-Saskatchewan était dédiée à Notre-Dame-des-Anges.

Au Manitoba, dans l'archidiocèse de Saint-Boniface, l'église de Notre-Dame-du-Lac, à Lac-du-Bonnet, a pour titulaire l'Immaculée Conception (4). A Maillardville, en Colombie, les Franciscains ont reçu en 1953, de S. Exc. Mgr Duke, archevêque de Vancouver, l'église de Notre-Dame-de-Lourdes (1909).

Outre leur église conventuelle, à Sherbrooke, dédiée à Notre-Dame-de-l'Assomption et à Saint-Antoine, les Franciscains ont aux Trois-Rivières, l'église paroissiale de Notre-Dame-des-Sept-Allégres. A Blue-Bell, Nouveau-Brunswick et à Saint-Vital, Manitoba, deux églises de Notre-Dame-de-l'Assomption. A Aroostook, N.-B., l'église conventuelle et paroissiale de Notre-Dame-de-la-Merci et l'église de Notre-Dame-des-Anges, à Andover, N.-B. (5).

L'oratoire de l'infirmerie à notre résidence de Saint-Roch, à Sainte-Geneviève-de-Pierrefonds a reçu pour titulaire: « Marie-Médiatrice (6).

L'oratoire de la résidence franciscaine à Ville-Jacques-Cartier, est dédié à l'Immaculée Conception (7).

Le titulaire de l'oratoire du noviciat à Sherbrooke est l'Immaculée Conception (8).

Le Studium de Philosophie à Québec a son oratoire dédié à l'Immaculée Conception (9).

A Rosemont, l'oratoire du Studium de Théologie a reçu comme titulaire la Vierge Immaculée (10).

(3) Certificat aux archives provinciales.

(4) Lettre du R.P. Albéric Fréchette, supérieur de cette résidence.

(5) Lettre du R.P. Grégoire Léger, Gardien d'Aroostook.

(6) Certificat du R.P. Séraphin-Joseph Benoît, Supérieur.

(7) Certificat du R.P. Nérée-Marie Beaudet, délégué ad hoc.

(8) Certificat du R.P. Euclide Riope, Gardien.

(9) Lettre du Studium de Québec et certificat du R.P. Ferdinand Coiteux, Gardien.

(10) Certificat du R.P. René Ducharme, Gardien.

A notre couvent de Saint-Bonaventure, un oratoire secondaire qui compte quatre autels a été dédié au Cœur Immaculé de Marie (11).

L'oratoire du Chapitre au couvent Saint-Joseph, rue Dorchester est dédié à Notre-Dame-des-Sept-Allégresses (12).

L'oratoire de l'infirmerie à Sorel a reçu comme titulaire: Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours (13). L'oratoire de notre résidence de Maliseet a reçu comme titulaire l'Immaculée Conception (14).

Les Franciscains Italiens de la Province de l'Immaculée-Conception ont à Toronto deux maisons. L'une de leurs églises est dédiée à Notre-Dame-des-Anges (1936) (14).

Les Franciscains Lithuaniens ont à Sainte-Catherine, archidiocèse de Toronto, une résidence et une église dédiées à la Bse Vierge-Marie, Reine-des-Anges (1949) (16).

A Québec, les Récollets (Franciscains) avaient dédié leur église et couvent de la haute-ville à Saint-Antoine de Padoue (13 juin); aux Trois-Rivières à Saint-Pierre d'Alcantara (19 octobre); à Montréal, l'église et le couvent avaient reçu comme titulaire, Saint François d'Assise (17).

Dans ces églises conventuelles, selon l'usage de l'Ordre Franciscain, se trouvaient sans doute des autels, des statues, des images mariales.

Mais comme le feu a détruit l'église de Saint-Antoine à Québec, en 1796, et que celle de Montréal a été vendue le 9 mars 1867, il est impossible de vérifier actuellement ces faits. L'église franciscaine des Trois-Rivières est encore occupée par les Anglicans.

Le 25 mars 1867, on bénit la chapelle de Notre-Dame-des-Anges, située à l'encoignure des rues Lagauchetière et Chénéville. Cet édifice avait d'abord appartenu aux Méthodistes. Cette chapelle a

(11) Certificat du R.P. Léandre Poirier, Gardien.

(12) Certificat du R.P. Jogues Massé, Gardien.

(13) Certificat du R.P. Ildefonse Riopel, Gardien.

(14) Certificat du R.P. Samuel Côté, Supérieur.

(15) *Canada ecclésiastique*, 1953, p. 466.

(16) *Ibidem*, 1953, p. 467.

(17) P. Odoric Jouve, O.F.M., *Les Franciscains et le Canada aux Trois-Rivières*, p. 77.

servi pour les réunions des Congréganistes et des Fraternités du Tiers-Ordre de Saint-Joseph et de Notre-Dame-des-Anges (18).

Les anciens Récollets avaient donné comme titulaire à l'église de Détroit: la Bonne Sainte-Anne et à celle de Niagara, Saint-Louis de France (19).

Notre-Dame-de-Bon-Secours, du Hâvre-de-la-Baleine (20).

Chapelle de St-Louis, servant de paroisse à Louisbourg, sous le titre de Notre-Dame-des-Anges (21).

Paroisses de Ste-Claire et Notre-Dame-es-Anges, de Plaisance (22).

Les chapelles d'occasion où les Récollets célébrèrent la messe au début, ne semblent pas avoir reçu de titulaires; ainsi en est-il à la Rivière des Prairies, le 24 juin 1615, à Caragonha, le 12 août 1615, à Tadoussac et au Cap Tourmente.

Le P. Jérôme Schwindenhammer, C.S.Sp. a écrit: « En 1667, il y avait dans cette colonie, sept églises: une au Fort de Plaisance (Terre-Neuve) une seconde dans la ville même de Plaisance, une troisième à la Pointe-Verte, une quatrième, au Petit-Plaisance, une cinquième, à Sainte-Marie (Terre-Neuve); une sixième à Saint-Pierre et la septième à Miquelon (23).

Parmi les titulaires de ces chapelles, nous trouvons Notre-Dame-des-Anges et Sainte-Claire à Plaisance (Terreneuve).

Mgr Raymond Martin, C.S.Sp., préfet apostolique des îles de Saint-Pierre et Miquelon, possession française, répond dans une lettre en date du 13 février 1950, que l'église de Saint-Pierre est dédiée actuellement au Sacré-Cœur et celle de Miquelon à l'Immaculée Conception (24).

#### FRÈRES MINEURS CAPUCINS

Il faudrait ajouter l'apport des autres familles franciscaines. D'abord, les Frères-Mineurs Capucins, qui évangélisèrent au XVIIe

(18) *Annuaire de Ville-Marie*, 1re année, p. 380.

(19) Lettre à l'A. du R.P. Odoric Jouve, O.F.M., en date du 8 juin 1950.

(20) Registre de Louisbourg, 6 juillet 1732.

(21) Registre de Louisbourg, 3 mai 1739.

(22) Registre de Louisbourg. Documents gracieusement fournis par le R.P. Archange Godbout, O.F.M., historiographe provincial des Franciscains.

(23) R.P. HUGOLIN LEMAY, O.F.M., *L'établissement des Récollets de la Province de Saint-Denis à Plaisance, en l'île de Terre-Neuve*.

(24) Lettre de Mgr Martin conservée aux archives provinciales.

siècle, l'Acadie, pays d'Évangéline. Ils y construisirent trois églises. Celle de Pentagoet possède un titre marial: Notre-Dame de Sainte-Espérance. Une pièce de métal, trouvée en 1863, près de l'ancien fort, ne laisse aucun doute à ce sujet. On lit sur l'inscription que le P. Léon de Paris, o.f.m. cap. posa la première pierre de cette église, le 8 juin 1648. On ignore quels étaient les titulaires des deux autres églises construites à Port-Royal et à Saint-Jean (25).

A La Hève, les Capucins érigèrent une église dédiée à Sainte Marie des Grâces. De nos jours, ils ont à Québec, l'Église paroissiale de S. Charles de Limoilou. En vertu d'un indult daté du 22 mars 1922, ils ont obtenu de Rome que cette église honore comme titulaires conjoints, Notre-Dame-des-Anges et Saint Charles Borromée. La demande, appuyée sur le vœu unanime des fidèles, se basait aussi sur ce fait historique, que la première église conventuelle, construite à Québec par les Récollets, avait le titulaire de Notre-Dame-des-Anges.

Les RR.PP. Capucins ont aussi à Vallée-Lourdes, dans le diocèse de Bathurst, l'église de Notre-Dame de Lourdes. De plus, Antoine-de-Padoue aura une vaste chapelle mariale dédiée à Notre-Dame-de-Lourdes.

Dans le diocèse de London, à Blenheim, Ontario, les Capucins de la province de Belgique desservent une église dédiée à Marie-Médiatrice. Au Manitoba, dans l'archidiocèse de Winnipeg, ils ont l'église de Notre-Dame de Toutes-aides (26).

#### FRÈRES MINEURS CONVENTUELS

Les Frères Mineurs Conventuels sont à Montréal, les pasteurs de trois paroisses portant un titulaire marial: Notre-Dame-des-Hongrois (2e dimanche d'octobre), Notre-Dame-de-Czestochowa (3 mai), Notre-Dame-du-Bon-Conseil (24 mai) (27).

#### DEUXIÈME ORDRE

La chapelle des Clarisses de Valleyfield est dédiée à l'Immaculée-Conception. Les Clarisses de Rivière-du-Loup, diocèse de Ste-Anne-de-la-Pocatière, ont dédié leur église conventuelle au Christ-Roi; mais le chœur des moniales a pour patronne Marie Immaculée; le

(25) P. CANDIDE DE NANTES, *Pages glorieuses*, p. 256.

(26) Lettre du R.P. Secrétaire Provincial, O.F.M.Cap., 26 mars 1950.

(27) Réponse des RR.PP. Mineurs Conventuels.

chœur des Sœurs Clarisses externes est sous le patronage de Notre-Dame de l'Assomption.

Les oratoires où l'on va pour prier sans célébrer la messe sont dédiés à Notre-Dame-du-Cap, à Notre-Dame-du-Sourire, à Notre-Dame-de-Lourdes, à Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, à la Vierge-Mère, à Marie-au-Temple, à Notre-Dame-de-l'Assomption, à la Nativité de Marie, à Notre-Dame-de-la-Guadeloupe, à Notre-Dame-de-Fatima et au cœur Immaculé de Marie (28).

Les Clarisses de Victoria, dans l'île de Vancouver, Colombie canadienne, ont une chapelle dédiée à Notre-Dame-de-Lourdes.

Les Clarisses qui ont essaimé de Victoria à New-Westminster, Burnaby, ont choisi comme titulaire de leur église conventuelle l'Immaculée Conception.

Venues de Valleyfield, les Clarisses de Lennoxville, près de Sherbrooke ont placé leur fondation sous le patronage de Notre-Dame de l'Assomption.

#### TIERS-ORDRE RÉGULIER

Les Franciscaines Missionnaires de Marie ont dédié leur maison d'Ottawa au Cœur Immaculé de Marie. Leur maison de Québec est placée sous le patronage de la mère de la Vierge Immaculée, la Bonne Sainte-Anne. Leur maison de Ste-Anne est dédiée à Notre-Dame-du-Perpétuel Secours.

Les Petites Franciscaines de Marie ont trois oratoires et cinq chapelles dédiées à l'Immaculée Conception qui est aussi le titulaire de leur maison-mère.

Chez les Sœurs Missionnaires de Notre-Dame-des-Anges, le titulaire de leurs couvents et de leurs chapelles est ordinairement Notre-Dame-des-Anges.

Les Oblates Franciscaines de Saint-Joseph ont dédié leur maison-mère et leur chapelle à Marie-Médiatrice. S. Joseph, époux de la Vierge Immaculée est le titulaire de la chapelle de l'hôpital des convalescentes, rue Berri, Montréal.

Leur maison de Brébeuf est dédiée à N.-D. des Sept Allégresses, celle de Lachute à Notre-Dame-de-Lourdes; celle du Lac Marois, à Ste-Anne.

---

(28) Lettre de la T.R.M. Abbessé, 8 mars 1953.

## TIERS-ORDRE SÉCULIER

Les Récollets de retour à Québec en 1670 construisirent en 1678 près de leur église de Notre-Dame-des-Anges, une chapelle du Tiers-Ordre, dédiée à S. François, et aux deux tertiaires franciscains S. Elzéar, avec la Bse Delphine son épouse (29). Le 5 mars 1882, en la fête de S. Jean-Joseph-de-la-Croix, franciscain, S. Exc. Mgr Taschereau a consacré la chapelle du Tiers-Ordre, dédiée à l'Immaculée Conception, sous le vocable de Notre-Dame-de-Lourdes.

La chapelle de l'Ave Maria, à Montréal, a reçu comme titulaire Notre-Dame-des-Anges. Le T.R.P. Ange-Marie (devenu plus tard Mgr Hiral) avait fondé ce foyer à Montréal pour la protection de la jeune fille (30).

Voici les Fraternités du Tiers-Ordre qui ont pour titulaire l'Immaculée Conception: A Trois-Rivières: la fraternité de la Cathédrale, érigée le 9 mai 1877, et celle de Saint-Prosper; la Fraternité de Piopolis dans le diocèse de Sherbrooke; dans Joliette, les deux Fraternités de Saint-Alphonse et de Saint-Roch de l'Achigan. Le diocèse de S.-Jean-de-Québec possède la fraternité de l'Immaculée Conception à St-Isidore de Laprairie. Dans le diocèse de Saint-Hyacinthe, les fraternités de Farnham, de Roxton-Falls, de Saint-Ours, de Saint-Simon de Bagot. Dans le diocèse de Nicolet, la Fraternité de Sainte-Monique, celle de Saint-Jérôme de Matane au diocèse de Rimouski. Dans l'archidiocèse de Montréal, la Fraternité des sœurs de langue anglaise vénère comme titulaire, l'Immaculée Conception (31).

Outre ces fraternités qui ont pour titulaire l'Immaculée Conception, le Tiers-Ordre en compte aussi d'autres placées sous les auspices marials: Notre-Dame-des-Sept-Allégresses, Notre-Dame-des-Anges, Notre-Dame du Très Saint-Rosaire, Notre-Dame-de-l'Annonciation, Notre-Dame-de-l'Assomption.

Ainsi l'Ordre Séraphique, dans ses différentes familles, par les titulaires de ses églises et de ses oratoires, a proclamé, au Canada, les privilèges et les gloire de Marie Immaculée.

(29) *Vingt-cinq années de Vie franciscaine*, p. 208.

(30) Carte de Mlle Rose Laliberté, directrice du Foyer.

(31) R.P. Césaire Arcand, commissaire provincial du Tiers-Ordre, lettre du 14 juillet 1951.

En ce centenaire de la définition du dogme de l'Immaculée Conception, la Famille Franciscaine offre à sa patronne et à sa Reine bien-aimée, l'hommage de sa reconnaissance et le tribut de ses louanges, la priant d'étendre sa protection, de répandre ses bénédictions sur tous les monastères du Premier Ordre, sur les couvents des Clarisses, sur les maisons des Franciscaines des différents Instituts du Tiers-Ordre Régulier, sur les Fraternités du Tiers-Ordre Séculier.

*Sherbrooke*

JEAN-JOSEPH DEGUIRE, O.F.M.

#### STATISTIQUES RELIGIEUSES DU CANADA

Les membres des dix confessions religieuses numériquement les plus importantes du Canada, selon un comptage spécial des résultats définitifs du recensement, formaient 96 pour 100 de la population canadienne en 1951 et 91 pour 100 de la population appartenait à six confessions.

Le groupe le plus important est celui des catholiques (de rite latin), au nombre de 6 millions 069 496, soit 43 pour 100 de la population. L'Église unie vient au deuxième rang avec 2 867 271 membres ou 20.5 pour 100 de la population, suivie de l'Église d'Angleterre avec 2 millions 060 720 ou près de 15 pour 100. Les trois groupes suivants parmi les 10 premiers sont : presbytériens, 781 747 (5.6 pour 100) ; baptistes, 519 585 (3.7 pour 100) et luthériens, 444 923 (3.2 pour 100). Les quatre autres groupes sont : juifs 204 836 (1.5 pour 100) ; Ukrainiens catholiques (de rite byzantin), 190 831 (1.4 pour 100) ; Grecs orthodoxes, 172 271 (1.2 pour 100) et mennonites, 125 938 (0.9 pour 100).

Les catholiques sont le groupe le plus nombreux du Québec (88 pour 100 de la population) et au Nouveau-Brunswick, en Nouvelle-Écosse, dans l'île du Prince-Édouard et à Terre-Neuve. Dans le reste du pays, c'est l'Église unie du Canada qui compte le plus de membres, répondant pour 28 à 30 pour 100 de toute la population en Ontario, dans les provinces des Prairies et en Colombie britannique.

#### FILM SUR LA PALESTINE ÉVANGÉLIQUE

Le R.P. Éric Weymeersch, des Pères Blancs d'Afrique, a réalisé un film sur les us et coutumes en Terre sainte, tels que le Christ doit les avoir connus.

Les prises de vues furent exécutées sous la direction de S. Exc Mgr Hakim, archevêque de Galilée et avec le concours des gouvernements d'Israël, de Jordanie, de Syrie et du Liban, de la danseuse juive Jordena Kohen et de l'orchestre « Kol Israël ».

La première projection du film a eu lieu à Bruges le 16 novembre 1954, après quoi il passera à Anvers et à Bruxelles dans le courant des mois suivants.

## L'HISTOIRE DES FRANCISCAINS\*

*L'Histoire de l'Ordre des Frères-Mineurs*, un fort volume de 396 pages, est une réédition posthume de l'ouvrage que le P. Achille Léon, O.F.M. publiait en 1928 sous le titre *Saint François d'Assise et son œuvre*. Le P. Christian Eugène, O.F.M. qui en a préparé l'édition a aussi rédigé une longue introduction en vue de compléter l'œuvre du P. Léon qui se termine en 1926, alors que l'auteur quittait l'enseignement pour se vouer à l'apostolat missionnaire. Le P. Léon travaillait à compléter son volume et à le rééditer quand la mort vint le cueillir avant qu'il n'ait pu réaliser son désir, en 1950. C'est pourquoi le P. Christian Eugène a dû publier en introduction une brève synthèse de l'histoire de l'Ordre de 1926 à nos jours.

L'Histoire de l'Ordre des Frères-Mineurs présente d'intéressantes vues d'ensemble destinées à faire mieux connaître au public français la famille franciscaine.

Qu'on ne s'attende pas d'y trouver une histoire complète et définitive, car il est impossible de présenter en un seul volume, l'histoire des Frères-Mineurs. Aussi l'A. s'est restreint à la famille des Frères-Mineurs ou Franciscains; il ne parle qu'incidemment des Clarisses et du Tiers-Ordre séculier et régulier; il n'est question des Conventuels et des Capucins que dans les limites de leurs relations communes avec les Franciscains. Le procédé est légitime car nul ne peut trouver mauvais qu'un historien limite son sujet comme il le trouve bon.

Se proposant de faire œuvre de vulgarisation et non d'érudition et de critique, l'A., de propos délibéré, n'a pas voulu charger son texte de références et il a laissé de côté tout appareil critique. Évitant toute controverse, il brossa d'une plume élégante un tableau général de l'histoire de l'Ordre.

L'ouvrage renferme six parties:

I. *S. François, semeur d'idéal*. L'A. raconte brièvement la vie du saint. Il ne retient que les traits principaux de sa physionomie et les faits les plus saillants de sa vie, tout ce qu'il faut pour bien camper son personnage et faire ressortir son idéal de pauvreté absolue et de total attachement au Christ.

---

(\*) LÉON, P. ACHILLE, O.F.M., *Histoire de l'Ordre des Frères-Mineurs*. Paris, Éditions franciscaines, 1954, 396 pp. 21 cm.

II. *La fidélité de l'Ordre franciscain à sa règle et à son idéal* est l'histoire d'une longue lutte entre la foi dans un idéal sublime et les complications de la vie terrestre. Pour accomplir parfaitement l'idéal de S. François, il faut l'esprit héroïque à un très haut degré. Or même parmi les hommes de bonne volonté, c'est le petit nombre qui en est capable. On ne sera donc pas surpris que la fidélité de l'Ordre à cet idéal ait été soumise à une rude épreuve.

III. Une troisième partie est consacrée aux Sciences et aux Arts selon l'idéal de S. François dans l'Ordre franciscain. L'A. fait rapidement l'histoire de la pensée et de la théologie franciscaines depuis les gloires du 13<sup>e</sup> et du 14<sup>e</sup> siècle, Alexandre de Halès, S. Bonaventure, Jean Duns Scot, Roger Bacon, jusqu'au renouveau contemporain inauguré par la fondation du Collège St-Antoine, à Rome.

Pour clore cette section, le P. Léon s'efforce de montrer *Ce que les Arts doivent à S. François*. Sans le vouloir, sans y penser, simplement parce qu'il avait paru, pour avoir seulement passé parmi les hommes, leur avoir retourné le cœur par une force nouvelle qui s'appelaient l'amour, S. François a exercé sur l'art une action décisive; en leur enseignant d'aimer, il leur a appris la beauté: et ses leçons de charité devinrent des leçons de poésie.

IV-V. L'apostolat franciscain occupe à lui seul deux parties. L'A. a voulu distinguer nettement l'apostolat en pays fidèle et les missions chez les infidèles.

VI. La sixième partie montre la *Vitalité de l'Ordre franciscain du 13<sup>e</sup> siècle à nos jours*. Le P. Léon traite successivement de l'extension numérique et géographique de l'Ordre dans les siècles passés, de sa situation actuelle, des services rendus à la piété catholique, de la vie franciscaine, son organisation, ses étapes, ses fruits de sainteté.

En appendice, on trouvera quelques notes intéressantes sur les provinces franciscaines de France.

Le lecteur ne manquera pas d'apprécier cet exposé bref, clair, objectif et serein de l'œuvre de S. François à travers les siècles. Avec l'auteur formulons le vœu « que les jeunes de notre temps et de notre pays viennent de plus en plus nombreux à S. François et à ses fils pour être, à sa suite et avec eux, les bons ouvriers de la gloire et du règne de Dieu dans tous les champs de l'apostolat.

## COMMENT ACCUEILLIR L'ÉPREUVE

cf. p. 193

L'épreuve est un excellent moyen de savoir ce que nous valons, et une source de grâces. N'allons pas croire toutefois qu'elle va nous mériter automatiquement des faveurs spirituelles, comme se produit la lumière dès qu'on pousse le commutateur électrique. Des personnes éprouvées, il y en a beaucoup. Est-ce à dire que toutes se sanctifient dans l'épreuve ? Il n'est qu'à voir notre expérience personnelle. Dans notre vie, il y en a eu de l'épreuve. Est-ce que toujours nous en avons tiré profit ? Nombre de fois, au lieu d'être une source de grâces, elle est devenue occasion de péché, car nous l'avons repoussée, en murmurant contre Dieu. — Il importe donc de savoir comment l'accueillir si nous voulons qu'elle porte ses fruits de salut. Car, ce qui compte devant Dieu, ce n'est pas la pesanteur de la croix, mais la manière dont nous la supportons.

*Avec soumission filiale.* Le moyen, le grand moyen de rendre l'épreuve méritoire, est de la supporter avec une soumission filiale. Nous résigner dans l'épreuve simplement parce qu'il est impossible de l'éviter et que la résistance en aggrave le poids: c'est agir comme des païens, comme des gens qui ne croient pas en Dieu. Partout ils aperçoivent de la misère, des larmes, des gémissements. Alors faisant retour sur eux-mêmes ils se disent: n'est-ce pas une lâcheté de nous plaindre puisque le sort ne ménage personne, et qu'après tout, plusieurs sont plus malheureux que nous ! Et même si nous tentions de résister, nous ne le pourrions pas: le sort est trop puissant. Nous avons beau faire, nous sommes menés. En conséquence, ils se laissent aller, ils s'abandonnent, n'espérant de vrai repos qu'au bout de la route, dans la mort.

Pour nous, chrétiens, nous acceptons l'épreuve parce qu'elle vient de Dieu qui la permet, de ce Dieu qui est notre père. L'enfant a confiance en ses parents; il ne lui vient même pas à l'esprit qu'ils puissent le tromper, lui vouloir du mal. Il se fie à leur parole, à leur bonté. Dans son cœur, pas la moindre défiance. C'est un abandon complet, une soumission filiale.

Pourquoi notre soumission envers Dieu serait-elle moindre ? Ne sommes-nous pas ses vrais enfants ? Et Dieu, n'est-il pas un Père infiniment meilleur que tous les parents du monde entier ? Pourrait-il nous vouloir autre chose que du bien ? Écoutons Notre-Seigneur s'adressant à une multitude de malades, d'estropiés, d'infirmes, d'aveugles, et désirant leur faire comprendre la bonté de Dieu à leur

égard. « En est-il un seul parmi vous, dit-il, qui aurait le cœur assez dur pour donner une pierre à son fils réclamant du pain ? Et s'il demande du poisson, lui donnera-t-il un serpent ? Si donc vous autres, de pauvres hommes, bien mauvais comparés à Dieu, vous procurez de bonnes choses à vos enfants, combien plus votre Père des cieux donnera-t-il ce qui est bon à ses fils de la terre ? »

Une maman peut-elle vouloir du mal à son enfant, et rester sans compassion quand il est dans le besoin ? Si par impossible, affirme le Saint-Esprit, une mère en venait à oublier le fruit de ses entrailles, moi je ne vous oublierai jamais ; je veillerai sur vous, j'ordonnerai tout pour votre plus grand bien. Et la raison : Dieu est infiniment bon, il nous aime infiniment plus que la meilleure des mères ne peut aimer son enfant. Alors, pourquoi ne pas avoir en lui pleine confiance ?

Il va sans dire, l'épreuve peut nous paraître un mal. Notre vue est si courte, notre connaissance si petite. Même le lendemain nous échappe. Mais puisque Dieu, lui, connaît tout, ce qui nous arrivera à chaque minute de notre vie, les tentations, les ennemis contre lesquels il nous faudra combattre, notre faiblesse, nos besoins, et puisqu'il nous dit que tout cela c'est pour notre bien, faisons-lui confiance, soumettons-nous à lui !

Abraham a-t-il regretté d'avoir eu confiance en Dieu ? Il était un père comme les autres : il aimait son enfant, son cher Isaac. Partir l'égorger, l'entendre demander en cours de route : voici le feu et le bois, mais où est l'agneau pour l'holocauste, cela devait lui faire terriblement mal dans le cœur, et cela devait lui paraître folie. Quelle récompense magnifique Dieu réservait à son obéissance filiale : « Je te le jure par moi-même, dit le Seigneur, parce que tu as fait cela et que tu n'as pas épargné son fils, ton unique, je te bénirai, Je multiplierai ta postérité comme les étoiles des cieux et comme le sable qui est sur le bord de la mer, et ta descendance dominera ses ennemis. Toutes les nations de la terre se béniront par ta postérité, parce que tu as obéi à ma voix ».

Dans les épreuves de la vie, rien de mieux que de nous en remettre en toute confiance au bon vouloir divin. Jamais nous ne le regretterons, puisque Dieu est notre Père et qu'il permet tout pour notre bien. Imitons le saint roi David. Poursuivi par son fils en révolte, attaqué par de nombreux ennemis, délaissé de presque tous, obligé de fuir et réduit à se cacher au désert, exposé aux plus grands

dangers et abreuvé d'afflictions, dans cette épreuve, il garde une entière confiance en Dieu. « Seigneur, dit-il au Ps 3, qu'ils sont nombreux mes ennemis! Qu'ils sont nombreux dressés contre moi! Nombreux à dire, en me visant: ce n'est pas son Dieu qui le sauvera! Et pourtant, je m'endors tranquille, et je ne redoute pas ces gens par milliers qui forment cercle autour de moi, parce que, Seigneur, vous êtes là pour me soutenir et veiller sur moi ».

Qu'il serait doux de pouvoir dire, sincèrement, ces magnifiques versets du psaume 45:

Dieu nous est un refuge et une forteresse,  
un secours dans les épreuves, et si proche!  
C'est pourquoi nous ignorons la crainte  
Quand même la terre viendrait à trembler  
et les montagnes à s'écrouler au sein des mers,  
les flots à mugir et à bouillonner  
ébranlant les montagnes dans leurs soulèvements.

Ne craignons pas de lui demander avec toute la foi dont nous sommes capables, la soumission filiale dans les épreuves. Au cours de la vie, elles sont nombreuses les épreuves. Peu importe leur nombre et leur pesanteur, il faudrait que toujours nous puissions dire avec le Christ: ô mon Dieu, que votre sainte volonté soit faite.

*Soyez béni Seigneur de nous avoir donné la vie, et de la rendre féconde par l'épreuve. Soyez béni Seigneur d'avoir choisi nos peines et nos croix afin de nous manifester notre misère et nous combler de grâces. Seigneur, si quelquefois au long de la route, l'épreuve nous paraît trop lourde, et son goût trop amer, donnez-nous la force d'avancer quand même sans murmure; accordez-nous la grâce de vous rester toujours soumis. Seigneur, vous êtes notre Père, faites que nous soyons des enfants dignes de vous.*

Montréal

LORENZO BOISVERT, O.F.M.

LE T.R.P. GEMELLI DÉCORÉ A MADRID

Le recteur de l'Université catholique du Sacré-Cœur, de Milan, et président de l'Académie pontificale des sciences, le R.P. Augustin Gemelli, O.F.M., a reçu des mains du ministre espagnol de l'Instruction publique, les insignes de l'Ordre d'Alphonse X le Sage, au cours d'une cérémonie qui a eu lieu au Conseil supérieur des recherches scientifiques.

Après avoir prononcé plusieurs conférences à Madrid, sous l'invitation de la Société espagnole de psychologie et d'autres organismes du monde savant, le R.P. Gemelli est rentré à Rome.

## COURRIER DE SAINTETÉ

Marie-Marguerite Dufrost de Lajammerais, fondatrice des Sœurs de Charité de Montréal, dites « Sœurs Grises », naquit à Varennes, au Canada, le 15 octobre 1701 et mourut à Montréal le 23 décembre 1771. Elle épousa en 1722 François d'Youville, avec lequel elle eut six enfants, dont deux devinrent prêtres. Demeurée veuve après dix ans, elle se consacra en 1737 aux pauvres et aux malades, avec la collaboration de pieuses dames. C'est ainsi que débuta la Congrégation des Sœurs de Charité, approuvée en 1755. Les autorités canadiennes leur confièrent l'hôpital général de Montréal, qui allait à la ruine. Marie-Marguerite Dufrost de Lajammerais, ne tarda pas à le relever et l'agrandir. Contrariée et incomprise, elle subit des épreuves avec une admirable fermeté de caractère, en même temps qu'elle faisait preuve de talent administratif et d'une haute sainteté de vie.

La cause de béatification a été introduite à la Congrégation des Rites le 26 avril 1890.

Marcellin-Benoît-Joseph Champagnat, fondateur de l'Institut des Petits Frères de Marie, dits « Frères Maristes des Écoles », naquit à Marlihes, près de Lyon, le 20 mai 1789, et mourut à l'Hermitage, près de Saint-Chamand, le 6 juin 1840. Ordonné prêtre le 22 juillet 1816, il fut envoyé comme vicaire à La Valla et, tout de suite, se soucia de venir en aide à la jeunesse pauvre et abandonnée. Il appela à ses côtés six frères qu'il forma à l'enseignement et bientôt développa son initiative dans des paroisses voisines; celle-ci est devenue aujourd'hui le grand arbre dont parle l'Évangile, car des centaines de milliers de jeunes étudient et sont éduqués maintenant dans les écoles de Champagnat disséminés dans toutes les régions du monde. Il laissa entre autres quelques écrits de caractère pédagogique qui se sont révélés de la plus haute importance. Prêtre pieux et zélé, éducateur intelligent, formateur de maîtres au vrai sens chrétien du mot, il fut un des pionniers de la reconstruction de la France, après les désastres moraux et spirituels de la Révolution.

La cause de béatification fut introduite à la Congrégation des Rites le 9 août 1896, et le 11 juillet 1920 les vertus furent approuvées à un degré héroïque. Les deux miracles présentés pour la béatification se sont produits l'un à Betafo, Madagascar, en la personne de Jean-Aimé Rainavo, atteint de méningite cérébro-spinale, et l'autre

à Portland, aux États-Unis, en la personne de Giorgiana Grondin, affectée d'un cancer à l'estomac. La Commission médicale de la Congrégation des Rites, à sa séance du 18 mars 1954, fut unanime à retenir les deux guérisons comme dues à des forces surnaturelles; et à la Congrégation Préparatoire du 16 novembre 1954, les théologiens, les officiers et les cardinaux de la Congrégation des Rites examinèrent ces mêmes guérisons au point de vue canonico-théologique ainsi que scientifique.

Ottawa

C.C.C.



#### TRIBUNE POUR LES REPRÉSENTANTS DE LA CLASSE OUVRIÈRE

Pour la première fois dans l'histoire des grandes cérémonies ecclésiastiques, une tribune spéciale pour les représentants de la classe ouvrière avait été érigée lors de la canonisation de Pie X, à côté des tribunes réservées aux plus hauts dignitaires religieux et civils. S.S. le pape Pie XII avait lui-même manifesté le désir qu'on prît cette initiative. Sur cette tribune, on voyait 50 représentants du mouvement ouvrier, qualifiés « d'aristocratie du travail humain ».

A un endroit privilégié, sur une tribune spéciale, prirent place aussi 300 représentants de la presse de tous les pays, dont des envoyés de l'Agence soviétique Tass.

Pour la première fois, de très bonnes places avaient été réservées à des reporters de la télévision. A la canonisation sur la place Saint-Pierre, les caméras se trouvaient directement en arrière des colossales statues de saint Pierre et de saint Paul, devant la basilique du Vatican.



#### POPULATION CATHOLIQUE DU MONDE

La population catholique du monde totalise 423 millions, suivant le *Catholic Directory* de 1955, qui vient d'être publié à Londres.

On affirme dans cette publication que la population catholique d'Angleterre et des Galles a augmenté de 91,700 au cours des 12 derniers mois et que le total des catholiques pour les deux régions s'établit à 3,031,600.

L'Écosse compterait 764,831 catholiques, soit une augmentation de 13,368 durant l'année, et l'Irlande une population catholique de 2,812,574.

Dans les Iles britanniques les catholiques seraient donc 6,609,005, sur une population de 15 millions. L'annuaire ajoute que les pays de langue anglaise comptent presque 62 millions de catholiques.

## INFORMATION

### DANGER DE CONFLIT EN TERRE SAINTE

A propos du nouvel incident entre Israël et l'Égypte, le journal IL QUOTIDIANO de Rome écrit que depuis l'armistice de Rhodes et les autres signés en 1941, ceux-ci malgré les tentatives des Nations Unies, n'ont pas abouti à la signature de la paix et il n'y a aucun indice dans ce sens. Le journal de l'Action catholique italienne ajoute qu'il n'y aura aucune garantie de tranquillité politique et de sécurité économique dans cette zone tant que ne prendront point fin les désirs secrets ou ouverts de revanche des Arabes, qui subirent les conséquences d'une guerre désastreuse et les tendances d'expansionisme attribuées aux Israéliens.

Cette situation « d'armes au pied » donne lieu à de fréquents incidents de frontière, sur les limites des postes armés et des barages de barbelés, qui non seulement marquent le désert et les collines pierreuses de Terre sainte, mais aussi divisent en deux Jérusalem elle-même. La zone de Jérusalem devait être internationalisée, en *corpus separatum*, conformément aux résolutions précises votées par l'Assemblée générale des Nations Unies en 1947, et par les suites.

« En raison du refus principalement d'Israël, de les accepter, mais aussi par la faute de la tiédeur des grandes Puissances, fait observer IL QUOTIDIANO, ces solennelles résolutions n'ont pas été suivies d'exécution, si bien que les Lieux saints demeurent aujourd'hui sous la menace d'un conflit armé qui peut éclater d'un moment à l'autre ».



### OFFICE CATÉCHISTIQUE PROVINCIAL

Nos Seigneurs les Évêques de la province civile de Québec ont accepté, lors de leur dernière assemblée, de constituer un Office catéchistique provincial, qui coordonnera graduellement les offices catéchistiques diocésains. La nouvelle en est rendue publique par S. Exc. Mgr Gérard-Marie Coderre, évêque coadjuteur à Saint-Jean-de-Québec, à titre de président de la Commission épiscopale de l'enseignement religieux.

L'Assemblée épiscopale a également prôné le principe d'un concours catéchistique interdiocésain. En 1954, ce concours provincial de catéchisme aura lieu dans quelques diocèses: Chicoutimi, Sher-

brooke, Nicolet, Saint-Hyacinthe, Saint-Jean, Saint-Jérôme et Sherbrooke; avec les années, il se tiendra dans les autres diocèses.

NN. SS. les Évêques en sont venus à cette double décision après avoir étudié les directives romaines sur l'enseignement de la religion. Chaque diocèse verra à créer, pour sa part, un Office catéchistique et à organiser un concours interparoissial dans les écoles.

Cette année, le concours provincial aura lieu le jeudi 20 mai et la correction se fera durant la semaine; la profession de foi solennelle, dans plusieurs diocèses, aurait lieu le dimanche suivant.

Un examen interdiocésain pour les enfants de langue anglaise s'organisera plus tard.

Pour cette année, l'examen s'adressera à tous les enfants de la 3e année à la 8e année inclusivement.

Les éditions *Vita e Pensiero* de Milan publient sous le titre: *La psychanalyse aujourd'hui*, deux études du R.P. Augustin Gemelli, o.f.m., recteur de l'Université catholique de Milan. La première étude est le rapport présenté par le R.P. Gemelli au *Ve congrès international de psychothérapie et de psychologie* (Rome, avril 1953), dont il fut le président d'honneur. La deuxième étude est un commentaire au discours adressé par le Saint-Père aux congressistes.



#### MARTYRE DU P. DIDACE ARCAND, FRANCISCAIN DU CANADA

En marge des protestations que formulait aux Communes, le 21 avril, le premier ministre M. St-Laurent au sujet des mauvais traitements infligés aux missionnaires canadiens en Chine communiste et tout particulièrement concernant la mort du Révérend Père Didace Arcand, le Très Révérend Père Hervé Blais, provincial général des Pères Franciscains, à Montréal a fourni des détails entourant la mort de ce religieux martyr.

Le P. Blais précise que ces détails lui sont parvenus de la procure franciscaine de Hong Kong et sont corroborés par un témoin oculaire.

Le R. P. Didace Arcand, a été arrêté par les Rouges le 10 août 1951, accusé d'attentats anticommunistes parce que défenseur de la Légion de Marie, et qualifié de réfractaire à la nouvelle Église nationale d'inspiration séparatiste.

Il a été jeté en prison et y est resté six mois.

Le 8 février dernier, le Père Didace a été retiré de son cachot et traîné par les rues de la ville et honni par la foule, qui l'a roué de coups. Il s'est affaissé, inconscient dans la rue. Transporté à l'hôpital St-Antoine chez les Sœurs Franciscaines Missionnaires de Marie, il est mort dix minutes plus tard sans reprendre l'usage de la parole. Les funérailles ont eu lieu le lendemain, 9 février, sans cortège.

Le P. Blais ajoute que les Sœurs ont remarqué que la victime était très légèrement vêtue pour cette saison froide. Ses jambes étaient enflées et couvertes de plaies, et ses poignets portaient des cicatrices et des plaies.

## NÉCROLOGIE

R. P. Octave Lambert, O.M.I. — R. S. Marie-Nazaire (Anna Ducharme) S.S.A. — RR. SS. Ste-Béatrix (Louisina Bourret), M.-des-Chérubins (Étienne Crête), St-Louis (Ida Deschênes), Ste-Séraphine (Marie Bergeron), Ste-Suzanne (Laurette Bergeron), A.S.V. — RR. SS. M.-de-Ste-Croix (M.-Virginie Girard), Ste-Laura (M.-Rose Plourde), Ste-Hermelle (M.-Vitaline Turcotte), S.C.Q. — RR. SS. M.-Antolien (M.-H.-Émilie Desrosiers), M.-Amarine (M.-Herminie Mayer), M.-Praxède-de-la-Providence (M.-Caroline Gérin-Lajoie), Martin (Évelina Lefrançois), Hélène-de-Jésus (Alice Mayrand), M.-Olympiade (M.-A.-Florentine Desjardins), Joseph-Victor (M.-Angéline Montambeault), Madeleine-de-Jésus (M. J. Etta Dearden), François d'Assise (Mathilda McCaffrey), F.C.S.P. — R. S. M. de St-Pierre-aux-Liens (Florentine Archambault), B.P.A. — RR. SS. M.-Anna Séguin (Mathilde Séguin), Lumina Phaneuf (St-Ambroise), Alida Jacques (St-François-Borgia), Aurore Dubreuil, S.C.S.H. — RR. SS. Joséphine Weekes, Mary-Ann McCabe (Arthur), Louise Poissant (Arcadius), Angela Gamache, Albina-Éthier Boyer, S.G.M. — RR. SS. Marie-de-St-Bernard (Jeannette Lauzière), Marie-de-Ste-Judith-de-Milan (Jeannette Lemieux-Mercier), S.C. — RR. SS. M.-Prisca (Ellen Gasco), M.-Jean-Gualbert (Angéline Laporte), Marie-de-Sion (Hélène Perrault), M.-Agathe-de-Sicile (Adéla Gauthier), M.-Alphonse-d'Avila (Florina Primeau), Marie-Carolina (Ellen Brown), Marie-Gilles (Bernadette Lacombe), SS. NN. J.M. — RR. SS. St-Joseph-du-Sauveur (Élise Allard), Ste-Marguerite-de-Savoie (Cécile Cyr), P.S.S.F. — RR. SS. M.-Angéline-de-Marsciano (Olympe Corriveau), M.-Antoine-de-Padoue (Lédia Bergeron), P.S.F.M. — RR. SS. Marie-du-Calvaire (M.-Élise Lavoie), M.-Rupert-de-Jésus (Florence Morin), F.M.M. — RR. SS. Ste-Marie-du-Bon-Pasteur (Marie-Yvonne Beaubien), St-Raphaël-Archange (M.-Anna Melançon), Ste-Marie-Mathilde (M.-Gabrielle Desaulniers), St-Paul-de-la-Croix (M.-Hedwige Tremblay), Ste-Euphrasie (M.-Louise-Forest), Ste-Maria-de-Lorette (M.-Émilie Caron), St-Andronic (M.-Gertrude McDonald), C.N.D. — R. S. Marie-de-Lorette (Évangéline Pion), S.M. — RR. SS. M.-Ste-Hortense (Rose-de-Lima Desfossés), M.-Pauline-de-la-Croix (Stella Brazeau), M.-Eugène (Antoinette Lamoureux), M.-Prazède (Marie Rainville), M.-Ste-Concorde (Clarinda Marien), P.M. — R. S. Rachel Lanctôt, S.C.J. — RR. SS. St-Michel (M.-Alice Gauthier), St-Roch (Marie-Ida Michaud), O.S.U.

## LES LIVRES

### ACCUSÉS DE RÉCEPTION

ASSOMPTION, RR. SS. DE L', *Mon Livre d'enfant de Dieu*, première année, deuxième année. Nicolet, 4e éd. 1954, 20 cm. ill. 144 pp. — *Les tout-petits du royaume*, livre de l'éducateur, t. 1, 1953, 21 cm. 373 pp.

*Catholicisme*, fasc. 16 Félix-François. Paris, Letouzey et Ané, 1955, 26 cm. cc. 1153-1536.

DANIEL, YVAN, *La messe avec Jésus*. Paris, Casterman, 1955, 13 cm. 86 pp. ill. 45 francs belges.

DELARUE, GEORGES, *Introïts, méditations*. Bruges, Beyaert, 1955, 19 cm. 286 pp. 68 francs belges.

FARRELL, WALTER, O.P., *My way of life*. Brooklyn, N.Y., U.S.A., 1952, 13 cm. 630 pp.

HAYWARD, FERNAND, *Un pape méconnu Benoît XV*. Paris, Casterman, 1955, 21 cm. 190 pp. 69 francs belges.

MARDUEL, ABBÉ F., *La Providence*. Paris, Casterman, 1955, 19 cm. 194 pp. 54 francs belges.

MARDUEL, M., *L'Ame ardente de Sainte Chantal*. Paris, Téqui, coll. Présence du catholicisme, 1955. 18 cm. 240 pp. 750 fr.

MARTIN, S.E. MGR ALBERT, *Vocations et recrutement des vocations*. Nicolet, 1955, 15 cm. 64 pp.

MONCHANIN, J., *De l'esthétique à la mystique*. Paris, Casterman, 1955, 18 cm. 124 pp. 48 francs belges.

PANNETON, CHANOINE G., *Le Ciel*. Paris, Beauchesne, 1955, 18 cm. 254 pp.

PERRIN, JULIEN, P.S.S., *La chapelle Notre-Dame-de-Lourdes*. Montréal, 1955, 18 cm. 40 pp. ill.

SCHALLER, JEAN-PIERRE, *Secours de la grâce et secours de la médecine*. Paris, Desclée de Brouwer, 1955. 19 cm. 396 pp. 105 francs belges.

URS VON BALTHASSAR, *La Théologie de l'histoire*. Paris, Plon, 1955, 19 cm. 202 pp.

HAYWARD, FERNAND. — *Un Pape méconnu, BENOIT XV*, Casterman.

C'est au seuil du premier confit mondial — le 3 septembre 1914 — que le Cardinal della Chiesa fut élu successeur de Pie X. Le nouveau pape consacra immédiatement toutes ses forces à tenter de mettre fin à la lutte fratricide.

Héraut du Prince de la Paix, Benoît XV avait pour premier devoir celui de se tenir au-dessus des partis belligérants et d'observer une impartialité qui ne signifiait ni indifférence, ni insensibilité en face des violations du droit.

Après avoir proposé — sans succès — une suspension d'armes pour la Noël 1914, il réussit à négocier l'échange des prisonniers de guerre invalides, la libération d'internés civils, l'hospitalisation en Suisse des malades. Le Vatican devint le centre d'ini-

tatives innombrables en faveur des prisonniers, des combattants et de leurs familles ainsi que des populations éprouvées par l'invasion.

En 1917, une nouvelle tentative de médiation déchaîna les passions nationalistes exacerbées. Tandis que Ludendorff lançait à Benoît XV l'injure de « pape français », Clémenceau le qualifiait de « pape boche ».

Mais l'histoire a fait justice de ces jugements calomnieux et c'est le mérite du nouveau livre de Fernand Hayward que de retracer, dans une juste lumière, l'œuvre immense réalisée par le pontife de la *Religio depopulata*.

Son règne fut marqué par un vigoureux renouveau catholique: codification du Droit canon, fondation de l'Université de Milan, nouvel élan donné aux études thomistes, encouragements prodigués aux fidèles pour les amener à une connaissance plus approfondie de l'Écriture sainte, développement des Missions, rétablissement — à l'occasion de la canonisation de Jeanne d'Arc — des relations diplomatiques avec la France, interrompues depuis 1906; intérêt constant vis-à-vis du problème de l'union des Églises. Mais, par-dessus tout, Benoît XV restera dans l'histoire l'apôtre, presque le martyr, de la paix.

Le livre de Fernand Hayward offrira matière à d'enrichissantes réflexions. Il intéressera non seulement le public chrétien, mais aussi tous ceux qui désirent mieux connaître l'époque mouvementée que représente la deuxième décennie de ce siècle.

BALTHASAR, HANS URS VON. — *Théologie de l'Histoire*. — Collection « Credo ». — Traduit de l'allemand par R. GIVORD. — Préface de A. BÉGUIN.

Parmi les questions qui soulèvent le plus d'intérêt et de passion, à l'heure actuelle, la conception de l'histoire est au premier plan. La dialectique marxiste d'une part, les travaux de Toynbee, en Angleterre, ceux de Raymond Aron ou de Philippe Ariès, et tout récemment le livre *De la connaissance de l'histoire*, de Marrou, remettent en cause la valeur et la signification de la vérité historique.

L'histoire interroge la foi à son tour. Quel est le sens de l'histoire pour le chrétien ? Déjà saint Augustin s'était posé la question, après la prise de Rome, dans la *Cité de Dieu*. C'est dire que la dimension de l'histoire n'a pas échappé à la pensée chrétienne. Il suffirait pour s'en convaincre de relire l'œuvre d'Irénée de Lyon.

Le problème du sens chrétien de l'histoire se pose avec une particulière acuité à tout croyant qui réfléchit. Dans *Théologie de l'histoire*, Urs von Balthasar s'efforce de trouver la réponse dans la lecture méditée et réflexive de l'Évangile. « Comme centre de l'histoire et de la création, le Christ est la clef, écrit-il, non seulement de l'interrogation du monde, aussi de Dieu. Il l'est non seulement par sa parole, sa doctrine, par la vérité qu'il représente, mais aussi par toute son existence ». Le temps est donc la forme choisie par le Christ pour expliquer le mystère de Dieu comme le sens du monde et de l'histoire. Telle est la thèse du livre.

Urs von Balthasar, comme la précise Albert Béguin, dans une vigoureuse préface qui décrit la personnalité de l'œuvre de l'auteur, est dans les pays germaniques une des figures les plus extraordinaires de la pensée catholique. Son œuvre prouve l'étonnante maîtrise de sa pensée où théologie patristique, histoire des lettres voisinent avec des traductions littéraires, sans jamais sacrifier au dilettantisme. Il n'est guère d'écrivain plus sensibilisé aux appels de notre temps.

*Théologie de l'histoire*, qui plante le Christ au cœur du monde et de l'histoire, au cœur de chacun de nos instants, est appelé à retenir l'attention de tous ceux qui

## LES LIVRES — ACCUSÉS DERÉCEPTION

savent discerner les problèmes majeurs de notre temps. Sa publication française, dans la collection « Credo », représente un événement littéraire.

M. MARDUEL. — *L'Âme ardente de Sainte Chantal*. — Librairie P. Téqui, 82, rue Bonaparte, Paris (6e). — Prix: 750 fr.

Il ne s'agit pas ici d'une « Vie de Saint » à proprement parler, mais plutôt, comme le titre l'indique, d'une étude d'âme, d'une évocation de vie intérieure. A la lumière d'une existence fertile en imprévus et en malheurs dans une époque tragique, Mme Marduel rapproche de nous sainte Chantal et nous fait suivre l'ascension de cette âme ardente. Saint François de Sales est partout présent dans le livre. De très nombreux extraits, judicieusement choisis, des lettres du saint évêque nous captivent et nous aident à mieux comprendre l'action de la grâce, et font rayonner dans tous les cœurs la pure doctrine.

Livre vivant, livre riche de pensées et d'expérience personnelle, écrit par un auteur à qui nous devons déjà, entre autres ouvrages, les méditations sur le veuvage *Face à la Solitude*, ainsi qu'une *Vie de Sainte Françoise Romaine*. En nous parlant aujourd'hui de sainte Chantal, Mme Marduel intéressera non seulement les veuves, mais bien des lecteurs et des lectrices en quête de vie spirituelle, et ce livre sera utile même à des prêtres qui ne peuvent faute de temps lire toute la correspondance de M. de Genève et voudraient y rechercher des avis pratiques pour la prédication ou la direction.

Avec autant de simplicité que de conscience, un grand sujet se trouve ainsi renouvelé.

DE LARUE, CHANOINE GEORGES. — *INTROITS* — Méditations. 1 vol., publié dans la collection du Cypres, ft. 13 x 20 cm. 288 pp., Fr. 68.

Les lecteurs des « FILLETS D'EAU VIVE », de M. le chanoine DELARUE, trouveront dans le présent recueil, le même genre de méditations brèves, profondes et vivantes. Seul le point de départ diffère, puisqu'au lieu d'être pris dans les Évangiles, il est emprunté comme le titre l'indique, aux INTROITS (60 exactement) du missel; les deux livres se complètent et forment ensemble une sorte d'année liturgique.

Toutefois, aucun souci d'érudition n'a dirigé ces causeries modernes, où l'actualité perce à chaque page. INTROITS se présentent comme le précieux résumé d'une longue expérience sacerdotale. Pour reprendre les termes d'un critique enthousiaste du précédent volume, « c'est tellement simple qu'on est comme humilié de n'y avoir jamais pensé; tellement profond qu'on éprouve le besoin de se ménager un grand creux de tendre et confiant silence; si doucement familier qu'on veut lire tout haut telle ou telle page à son meilleur ami. »

L'oraison et la prédication trouveront certainement en ces pages un aliment de choix et la méditation de ces textes attachera davantage le chrétien à la prière officielle de l'église. Il y trouvera une conception de la dévotion virile sans dureté et tendre sans fadaise. Il lira l'ouvrage tout entier, car les très bons livres, quand on en a goûté, on ne peut s'arrêter de les lire. Et tel sera, sans doute, le sort de ce livre-ci.

## LES LIVRES

### COLLECTION — « *Présence Chrétienne* »

SCHALLER, ABBÉ J.P. — *Secours de la Grâce et Secours de la Médecine*. Un volume de 384 pp. cartonné. Prix: 105,-frb. Desclée de Brouwer, Bruges, Paris.

Le prêtre, le médecin et le malade ont chacun une réponse au problème posé par la maladie: un accord existe-t-il entre ces réponses? C'est ce que montre l'auteur de ce livre. En traitant en particulier de chaque sacrement, il rappelle que le médecin, ayant devant lui un malade baptisé, se souviendra que la grâce qui atteint l'essence de l'âme, exerce, de ce fait, son influence sur les puissances de cette âme. Ce fut la doctrine constante du Moyen-Age et spécialement de saint Thomas d'Aquin. On ne saurait diviser l'homme en des compartiments étrangers l'un à l'autre. Tout en respectant fidèlement la différence des ordres naturel et surnaturel, on sent bien que la psychiâtrie, l'hormonothérapie, la psychochirurgie, etc., peuvent indirectement rendre plus actif le travail de l'âme au point de vue de sa collaboration à la grâce.

Le pénitent, tourmenté et inquiet, demande des secours au confesseur: la grâce, certes, favorise un repentir sincère: le médecin, découvrant un remords qui deviendrait pathologique, veillera à y remédier. Le confirmé reçoit les dons du Saint-Esprit, en particulier celui de force, qui soutient la vertu cardinale du même nom, afin de diriger sciemment les passions. Mais l'endocrinologie apprendra aux fidèles qu'il existe aussi une « thérapeutique des péchés capitaux », l'Eucharistie est un moyen de croissance spirituelle: mais l'esprit bénéficiera également de la santé somatique ou mentale, les théologiens ont établi que ce sacrement a comme effet possible aussi de guérir le corps. Un jeune homme devient prêtre par l'Ordination sacerdotale. Le médecin saura conseiller si la nature est apte à recevoir cette grâce. Enfin, le mariage comme office naturel a fréquemment besoin des leçons de la biologie; en tant que sacrement, il devient la source de la grâce unitive.

L'auteur termine son ouvrage en soulignant que si la prière a une influence sur le corps, elle doit demeurer avant tout un acte religieux.

L'actualité du livre de J. P. Schaller vient de ce que les découvertes biologiques et médicales les plus récentes ont confirmé l'unité psychosomatique de l'homme que la théologie et la liturgie enseignent depuis les premiers Pères de l'Église. Ces découvertes s'allient heureusement à la théologie qui demeure ouverte aux apports des autres sciences, en sachant que la grâce et la nature ont un seul et même Auteur.